

La délinquance en progression linéaire : la criminalité contre les biens continue d'imprégner le paysage sécuritaire grand-ducal

Avec 39.957 de faits pénaux traités par la Police en 2013 (ce qui, comparé aux interventions en matière de police administrative ne représente qu'une infime part de la quantité de travail à négocier), l'évolution générale des affaires constatées affiche une augmentation par rapport à l'année 2012:

d'une part, 2.318 faits supplémentaires ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 6,16% par rapport à l'année 2012 ;

d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants est en progression permanente depuis 2010. On constate 7.440 faits sur 100.000 habitants en 2013 par rapport à 7.171 en 2012, ce qui représente une légère majoration de l'ordre de 3,75%. Depuis 2010 (6.081 faits) cette croissance représente néanmoins 22,35%.

Pour une analyse approfondie et complète, il faudra toutefois prendre en considération des facteurs exogènes tels que l'évolution démographique du Luxembourg, les facteurs socio-économiques, le climat social et des facteurs endogènes à la Police, tels que les stratégies ciblées de lutte contre certains phénomènes criminogènes ayant généré un nombre important de constatations d'infractions.

Une première analyse plus détaillée montre qu'il existe, d'une année à l'autre (2012/2013), des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des cambriolages (+236 faits = +7,5 %)
- des vols liés aux véhicules (+281 faits = +13,3 %)
- des vols simples (+706 faits = +10,8 %)
- des vols avec violences (+55 faits = +10,4 %)
- des recels (+29 faits = +37,7 %)
- des viols (+13 faits = +17,1 %)
- des affaires de stupéfiants (+639 faits = +24,7 %)
- des escroqueries, tromperies (+144 faits = +37,6 %)
- des extorsions (+84 faits = +113,5 %)

Mais nous enregistrons d'autre part une baisse, notamment

- des affaires de vandalisme (-457 faits = -8,6 %)
- des attentats à la pudeur (-18 faits = -15,1%)
- des grivèleries (taxi, essence, etc.) (-134 faits = -8,8 %)

Après analyse on constate donc que la tendance vers la hausse est surtout alimentée par des infractions visant les biens matériels. Il s'agit notamment des cambriolages et des vols. À noter que le travail policier proactif au niveau de la lutte contre les stupéfiants se répercute également de manière importante dans les statistiques.

1. Les grandes catégories d'infractions

Avec 60,6%, les infractions contre les biens représentent la majorité des affaires. Elles dépassent largement les autres catégories. En chiffre absolu, 1.407 faits de plus ont dû être

traités par rapport à 2012, soit une progression de 6,2%, mais en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste au même niveau que 2012 (60.6%).

Cette grande catégorie d'infractions se compose en majeure partie de vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec 20,6% regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Cette catégorie d'infractions est plus ou moins stagnante, avec une légère augmentation de 95 faits, soit 1,1% par rapport à 2012.

La catégorie « divers » représentant 18,8% de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. 62,3% de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2012, la catégorie « divers » a connu une hausse considérable avec 816 faits en plus, soit 12,2%. Toutefois y sont aussi répertoriés les infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que les délits contre l'environnement ou en matière de chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc.

2. Les infractions contre les biens

Elles sont en hausse de 6,2%. Cette catégorie représente 60,6 % de toutes les infractions. Il est à noter que 9,3% (2.246 faits) des infractions contre les biens sont à qualifier de tentatives.

Les infractions contre les biens comprennent notamment les cambriolages, genre délinquant ayant un grand impact sur le sentiment d'insécurité du citoyen.

La lutte contre les cambriolages dans des immeubles

Le tableau des cambriolages accomplis montre une hausse de 111 faits en 2013 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 5,5%. Il s'agit de vols commis par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. *(Les deux graphiques annexés reprenant 2.116 affaires, montrent uniquement les faits accomplis tentatives non incluses).*

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons une hausse de 236 faits (+7,5%) par rapport à l'année précédente (3.399 en 2013 et 3.163 en 2012).

Les cambriolages dans les maisons habitées ont augmenté de 366 faits (+19,7%) par rapport à l'année précédente et les cambriolages dans les maisons non habitées ont baissé de 130 faits, ce qui équivaut à recul de l'ordre de 10,0%.

À noter que plus d'un tiers (37,7%) des cambriolages reportés en 2013 étaient des tentatives.

Les 5 communes les plus touchés par ce fléau sont : Luxembourg (910 = 26,8%), Esch-sur-Alzette (229 = 6,7%), Differdange (116 = 3,4%), Pétange (103 = 3,0%), et Bettembourg (76 = 2,2%).

Le suivi policier de ses affaires est de première importance dans le travail quotidien des forces de l'ordre. Le phénomène est sous surveillance permanente d'un groupe mixte d'enquête « cambriolages », cellule composée d'enquêteurs des divers Services d'Enquête et de Recherche Criminelle régionaux (SREC) et de membres du Service de Police Judiciaire (SPJ). Ces spécialistes s'appliquent notamment à dégager les phénomènes de série. Par ailleurs ils coordonnent les enquêtes et les opérations aussi bien répressives que préventives au niveau national.

En 2013, 215 auteurs ont pu être identifiés dont 123 ont été arrêtés. Pour l'année en cours les enquêteurs ont d'ailleurs déjà réussi à identifier 57 auteurs. Pour la Police il s'agit d'un phénomène complexe, puisqu'il peut être clairement défini comme transnational. Les auteurs, qui sont en majeure partie des non-résidents, rejoignent le Luxembourg pour quelques jours, logent souvent dans des immeubles abandonnés et franchissent la frontière après avoir commis un certain nombre d'infractions. Il a pu être établi qu'une autre mouvance, non sédentaire, à l'origine des cambriolages rejoint le Luxembourg à partir des régions frontalières, notamment françaises, pour y rentrer de suite après la commission de l'infraction.

Pour ce qui en est des auteurs non-résidents en général, beaucoup sont originaires d'Europe de l'Est.

Leur très grande mobilité et le recours obligatoire par l'enquêteur à des mesures de coopération judiciaires et policières internationales n'est pas de nature à faciliter le travail des autorités policières et judiciaires.

Les vols liés aux véhicules, notamment les cambriolages dans les voitures, affichent une hausse notable de 281 faits par rapport à 2012, soit de 13,3% (2.392 en 2013 et 2.111 en 2012 – tentatives incluses).

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec 80,2% la plus grande part de cette catégorie de vols.

Ce phénomène qui frappe notamment les grandes agglomérations est marqué d'un côté par des auteurs résidents qui commettent les faits en vue de se procurer des moyens nécessaires à l'achat de stupéfiants et de l'autre par des auteurs non-résidents bien organisés. Cette deuxième catégorie de voleurs est surtout spécialisée sur les équipements techniques du véhicule, tels les airbags.

Pour ce qui en est du vol de véhicules tout court le phénomène a pu être endigué depuis 2009.

Les conseils de prévention et la lutte persistante des forces de l'ordre et des constructeurs de véhicules sont des facteurs de prévention récurrents pour ce type de criminalité. La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type « système antivol » ont permis de faire reculer ce fléau.

Néanmoins, en 2013, 6 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2013 cinq car-jacking (6 en 2012, 4 en 2011, 10 en 2010 et 3 en 2009). Il s'agit de véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé, et 1 home-jacking (0 en 2012, 0 en 2011, 0 en 2010 et 2 en 2009), après intrusion dans une habitation.

Pour les vols garage, on constate 9 véhicules volés, en 2013 (6 en 2012, 19 en 2011, 19 en 2010 et 22 en 2009). Dans ce cas de figure les auteurs ne font pas usage des armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clés du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (121 = 36,4%), Esch-sur-Alzette (29 = 8,7%), Pétange (14 = 4,2%), Dudelange (13 = 3,9%) et Differdange (11 = 3,3%).

Sur les 332 vols au total, 162 véhicules, soit 48,8% des voitures volées en 2013 ont été retrouvées, dont 60,5% au Grand-Duché, 20,4% en France, 11,1% en Belgique et 8,0% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (45,7 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 77,2% endéans un mois.

Les vols avec violences

Par rapport à l'année 2012, une hausse de 62 affaires, soit 13,6%, peut être constatée.

(Le graphique annexé représente seulement les faits accomplis.)

L'évolution depuis 2010 montre un accroissement permanent avec un nouveau pic en 2013. Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes.

Sont également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles la victime visée par les auteurs de l'infraction était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Dans les vols avec violence sont aussi inclus les vols de véhicule avec violences.

Notons que par rapport à 2012:

- les vols avec violence sans arme affichent une importante hausse de 71 faits, ce qui équivaut à une augmentation de **15,5%** par rapport à 2012 (529 en 2013 et 458 en 2012 - tentatives incluses et que
- les vols avec violence avec arme affichent par contre une baisse de 16 faits, ce qui équivaut à -23,2% comparé avec l'année précédente.

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces est positive, dans la mesure où depuis 2005 inclus aucun hold-up accompli n'a été enregistré dans ce domaine.

Les hold-up sur des commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et stations d'essence (5 faits en tout) ont notoirement diminués par rapport à l'année 2012.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

- stations d'essence (1 en 2013, 4 en 2012, 3 en 2011, 0 en 2010 et 16 en 2009)
- commerces et établissements (4 en 2013, 8 en 2012, 3 en 2011, 2 en 2010 et 2 en 2009)

3. Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions visant des individus, représente 20,6% de toutes les affaires, soit 8.233 faits. Par rapport à 2012, on constate une hausse minimale de 1,2%.

Les homicides volontaires

Le graphique annexé affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (*uniquement les faits accomplis*). Pour 2013, nous notons un seul meurtre et pas d'assassinat. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, les tentatives sont très élevées (84 tentatives en 2013).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2009:

2009 : 2 assassinats et 3 meurtres (79 tentatives)

2010 : 5 assassinats et 3 meurtres (77 tentatives)

2011 : 1 assassinat et 3 meurtres (82 tentatives)

2012 : 2 assassinats et 1 meurtre (110 tentatives)

2013 : 0 assassinats et 1 meurtre (84 tentatives)

Les coups et blessures

Les interventions de la Police pour coups et blessures volontaires sont en augmentation permanente depuis 5 ans. Pourtant on note une quasi-stagnation avec une légère augmentation de 24 affaires, soit **0,8%** (2.994 en 2012), pour l'année 2013.

La violence domestique

La loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique crée un cadre légal en vue de protéger les personnes victimes de violence domestique. Sous certaines conditions, sur ordre du procureur d'Etat, la police procède à l'expulsion de l'auteur potentiel proférant des violences à l'égard de la personne proche.

Toute intervention policière en matière de violence domestique conduit à l'établissement d'un rapport d'intervention, et le cas échéant à une expulsion.

Le graphique annexé montre le nombre des interventions policières et expulsions par année. À noter qu'une nouvelle fois l'augmentation est linéaire pour les cinq dernières années écoulées, du moins au niveau des interventions policières, alors que les expulsions restent certes à un niveau élevé, sans du moins progresser significativement.

Les viols et attentats à la pudeur

Les viols et les attentats à la pudeur sont en croissance depuis 2 ans.

En 2013 on constate une augmentation relativement importante des viols de l'ordre de 13 affaires (+17,1%), respectivement une diminution de 18 affaires (-15,1%) des attentats à la pudeur par rapport à 2012.

Les rébellions et outrages à agent

La tendance générale mesurée les cinq dernières années est marquée par une certaine stabilité, voire même d'une légère tendance à la baisse pour les rébellions, qui ont reculé de 5 unités, pour atteindre les 94 faits en 2013.

À 207 reprises procès-verbal a été dressé pour outrage à agent, ce qui constitue une diminution de 9 faits par rapport à 2012.

Les menaces et les diffamations, calomnies et injures

Reflète de la cohésion sociale et des relations quotidiens qu'entretiennent les Hommes entre eux, cette catégorie d'infraction est particulièrement intéressante au niveau sociologique. Les forces de l'ordre sont de plus en plus souvent confrontées à ce genre d'infraction qui est en croissance permanente pour les cinq dernières années.

En 2013 la Police à réceptionnée 1.598 plaintes pour menaces (une augmentation de 41 faits par rapport à 2012 et de 362 faits par rapport à 2009).

Évolution semblable pour les diffamations, les calomnies et les injures, pour lesquelles les constatations passent de 1.072 en 2009, par 1.694 en 2012 à 1.704 en 2013.

4. La catégorie « Divers »

Cet ensemble de données se compose notamment d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».

Pour l'année 2013 on constate une croissance considérable (639 infractions) par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 24,7%, tendance essentiellement alimentée par l'effort d'enquête développé par la Police au niveau de la lutte contre les stupéfiants. Cette variation plus ou moins forte peut effectivement se manifester par le nombre des contrôles et une plus orientation des recherches plus précise sur l'un ou l'autre phénomène.

La lutte contre les stupéfiants

En matière de répression et de prévention ce domaine délinquant reste incontestablement une priorité policière, au même titre que la lutte contre les cambriolages.

Les affaires dites de stupéfiants reprennent l'usage, la détention et le trafic de stupéfiants. En matière de lutte contre ce fléau la Police a fait des efforts considérables depuis 2009. Chaque année cet effort particulier se solde par un certain nombre d'arrestations et de saisies :

Rien que pour l'année 2013 172 auteurs ont été arrêtés.

Au total le nombre des affaires traitées en 2013 s'élève à 3. 222 par rapport à 2.583 en 2012.

Indépendamment de la qualification illégale des faits, cette criminalité qui est avant tout urbaine, génère aussi de nombreux troubles à l'ordre public.

Alors que la consommation et la possession touchent presque exclusivement à des facteurs résidents, impliquant nationaux et non nationaux (souvent originaires d'Afrique du Nord et en situation illégale au Grand-Duché), le grand trafic a ses ramifications profondes au-delà de nos frontières.

De plus en plus souvent les enquêteurs luxembourgeois réussissent néanmoins à remonter les filières grâce aux moyens de la coopération judiciaire et policière internationales, moyens entretemps devenus incontournables pour bon nombre d'enquêtes d'envergure.

5. Elucidation

Pour l'année 2013, nous enregistrons un taux d'élucidation de 44,0%, ce qui correspond à une légère baisse de 0,1% par rapport à l'année 2012.

Notons qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001, la Police avait 22.646 affaires à traiter, alors qu'en 2013 ce chiffre a atteint 39.957 cas.

Le taux d'élucidation au niveau des infractions contre les biens affiche une tendance stagnante de 0,3 % (20,6 en 2013 et 20,3 en 2012).

On constate une légère régression du taux d'élucidation en matière d'infractions contre les personnes (67,4 en 2013 et 69,1 en 2012) et du taux d'élucidation au niveau des infractions diverses (93,8 en 2013 et 94,7 en 2012).

6. Les auteurs

89,4% des auteurs identifiés en 2013 sont majeurs.

Pour un quart des cas il s'agit de personnes de sexe féminin.

Presque 39% sont de nationalité luxembourgeoise et pour plus de 97% de ces personnes il s'agit de résidents luxembourgeois.

Pour ce qui en est des non-Luxembourgeois 27,8% sont des non-résidents.

Le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) est stable depuis 2010. En 2013, ce taux a augmenté de 1,0 % par rapport à l'année précédente.
2.889 auteurs n'avaient pas atteint l'âge de 18 ans, ce qui équivaut à un taux de 10,6%.

Pour l'analyse plus détaillée, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25).

En outre, pour des raisons de synthèse l'analyse se limite aux groupes d'infractions concluantes de la délinquance juvénile.

Ainsi on note 351 affaires de coups et blessures, 517 infractions en matière de stupéfiants et 468 vols.

Annexes :

- *En annexe de la présente vous trouverez les différents graphiques en rapport avec le texte.*